

TROP DE CIRCULATION NUIT À LA MOBILITÉ

Sommaire
Inhaltsverzeichnis

Editorial	1
Communications du Conseil communal Aus dem Gemeinderat	3
Conseil général	5
Generalrat	7
Le Schild	8
Coriolis	9
La salle de spectacles	10 11
De Dumas à Chessex: Fribourg vu par les écrivains (II)	12 13
A la Bibliothèque Pour économiser l'énergie	14
Consultation populaire du 3 mars 2002	15
Fondation Saint-Louis	16
Rentrée scolaire Belluard Bollwerk International 2002	17
Mémento	19 20

Qui d'entre nous ne s'est jamais énérvé au volant de sa voiture en étant, aux heures de pointe, immobilisé dans des bouchons au centre-ville? Certainement personne, ou presque!

Ces difficultés de déplacement ne sont pas propres à Fribourg, mais elles n'en demeurent pas moins préoccupantes, en particulier parce qu'elles touchent également les transports publics et les services d'urgence, sans compter les nuisances environnementales qu'elles génèrent (pollution de l'air, bruit, etc.).

La journée internationale «En ville sans ma voiture» du 22 septembre, à laquelle Fribourg a participé activement en 2001, a pour

objectif une prise de conscience quant à la nécessité de diminuer les nuisances liées à la croissance du trafic motorisé en milieu urbain. Cette journée et celles qui suivront auront déjà atteint leur but si elles persuadent un certain nombre d'automobilistes de laisser au garage leur véhicule privé, dont ils n'ont pas une nécessité absolue, pour le remplacer par les transports publics, les deux-roues ou la marche.

Le transfert modal constitue aussi l'un des objectifs de la CUTAF. Il ne s'agit pas d'obliger, mais d'inciter l'automobiliste à changer ses habitudes. Pour y parvenir, le projet général de la CUTAF, qui sera prochainement soumis à consultation, prévoit le développement du réseau

des transports en commun et toute une série de mesures aptes à éliminer le trafic qui transite au centre-ville sans s'y arrêter, tout en garantissant l'accessibilité pour les gens qui y habitent, qui doivent s'y rendre pour travailler ou qui viennent y faire leurs achats. Certaines de ces mesures ne pourront cependant être réalisées qu'après la construction du pont de la Poya, d'où sa nécessité et l'urgence de sa réalisation.

Seule une telle politique incitative permettra d'améliorer la fluidité du trafic et la qualité de la vie.

Jean Bourgnecht



CONCOURS

181 5/10

WETTBEWERB

«Bonnes tables
de Fribourg»

En l'honneur de qui le célèbre dessert, bien connu sous l'appellation de «pêche Melba», fut-il créé au Savoy de Londres en 1892 par Auguste Escoffier?

Réponse jusqu'au 23 février 2002 à «Concours 1700»,
Secrétariat de Ville,
Maison de Ville, 1700 Fribourg.

«Gourmetadressen
in Freiburg»

Zu wessen Ehren hat Auguste Escoffier 1892 im Savoy in London das berühmte Dessert kreiert, das unter dem Namen «Pêche Melba» bekannt ist?

Antwort bis spätestens
23. Februar 2002 an «Wettbewerb 1700»,
Stadtsekretariat,
Stadthaus, 1700 Freiburg.

Communications du

CONSEIL COMMUNAL

LE CONSEIL COMMUNAL

- a pris acte de la démission du Conseil général de M. Denis Boivin, M^{me} Anita Cotting-Bise, M. Stéphane Quéru et M^{me} Rachel Brulhart Fleury et proclamé élus M. Dieter Zingg, MM. Laurent Liaudat et Laurent Moschini et M^{me} Charlotte Robert, premiers des viennent-ensuite des listes du PLR et du PS;
- a désigné M. Markus Baumer, délégué culturel, comme représentant de la Ville à la Commission de bâtisse en charge du projet de transformation des locaux de Fri-Son, propriété de la Coopérative Fonderie 13;
- a marqué d'un acte officiel d'hommage et de reconnaissance, le 17 janvier 2002, la donation à la Ville de Fribourg de la collection de livres, gravures et plans de M. et M^{me} Jean et Marie-Jeanne Dubas;
- a désigné la Guggenmusik Les 3-Canards et La Bertholdia pour représenter Fribourg à la première rencontre des Carnavals des villes de Zehringen, les 12 et 13 janvier 2002 à Neuenburg am Rhein;
- a décidé de soutenir le Volleyball-Club Fribourg pour la candidature à l'organisation de l'assemblée des délégués de la Fédération suisse de volleyball le 1^{er} juin 2002;
- a décidé d'octroyer une subvention de 7 francs par élève pour l'achat par les écoles des billets d'entrée à Expo. 02;
- a pris acte du programme d'instruction 2002, de la date de l'inspection du Bataillon des sapeurs-pompier et du rapport annuel, le jeudi 3 octobre 2002;

- a pris acte du bilan de la journée «En ville sans ma voiture» 2001 et décidé de la renouveler le dimanche 22 septembre 2002;
- a décidé de ne pas entrer en matière pour une étude proposée dans le cadre de la CUTAF sur la réduction des prestations urbaines des transports publics;
- a décidé la signature d'une convention avec la Fédération fribourgeoise des crèches et garderies;
- a dénoncé les conventions signées avec la Croix-Rouge et l'Office familial pour les soins à domicile et l'aide familiale dans le cadre de l'étude de la mise en place d'un service mixte dès 2003;
- a approuvé le projet de construction de 60 places de parc à la route des Neigles;
- a renouvelé les concessions de taxis;
- a décidé d'apporter un soutien de principe au projet de transformation et d'agrandissement du stade de glace de Saint-Léonard, afin d'en faire une installation sportive d'importance nationale, sans promesse d'engagement financier.



Le stade de glace de Saint-Léonard.

(Photo AVF)

Mitteilungen aus dem

GEMEINDERAT

DER GEMEINDERAT

- hat Kenntnis genommen vom Rücktritt von Herrn Denis Boivin, Frau Anita Cotting-Bise, Herrn Stéphane Quéru und Frau Rachel Brulhart Fleury aus dem Generalrat und Herrn Dieter Zingg, die Herren Laurent Liaudat und Laurent Moschini sowie Frau Charlotte Robert, Erstrnachfolgende auf den Listen der FDP und SP, als gewählt erklärt;
- hat Herrn Markus Baumer, Kulturbeauftragter, zum Vertreter der Stadt in der Baukommission für das Umbauprojekt der Räumlichkeiten von Fri-Son, Eigentum der Genossenschaft Fonderie 13, ernannt;
- hat die Schenkung der Sammlung von Büchern, Stichen und Plänen, die Herr und Frau Jean und Marie-Jeanne Dubas der Stadt Freiburg gemacht haben, mit einem offiziellen Ehrungs- und Danksagungsakt bedacht, der am 17. Januar 2002 stattfindet;
- hat die Guggenmusik «Les 3 Canards» und die «Bertholdia» dafür bestimmt, Freiburg am ersten Zähringer-Narrentreffen – Freundschaftstreffen der Vordestädte – am 12. und 13. Januar 2002 in Neuenburg am Rhein zu vertreten;

- hat beschlossen, den Volleyball-Club Freiburg in der Bewerbung für die Organisation der Delegiertenversammlung des Schweizerischen Volleyball-Verbands (SVBV) am 1. Juni 2002 zu unterstützen;
- hat beschlossen, eine Subvention von 7 Franken pro Schülerin oder Schüler für den Kauf von Expo.02-Eintrittskarten durch die Schulen zu gewähren;
- hat Kenntnis genommen vom Instruktionsprogramm 2002 und vom Datum der Inspektion des Feuerwehrebataillons und des Jahresberichts am Donnerstag, den 3. Oktober 2002;
- hat Kenntnis genommen von der Bilanz des Tages «In die Stadt ohne mein Auto!» 2001 und beschlossen, den Tag am Sonntag, den 22. September 2002, erneut durchzuführen;
- hat beschlossen, auf eine im Rahmen der CUTAF vorgeschlagene Studie über die Reduktion der städtischen Leistungen der Verkehrsbetriebe nicht einzutreten;
- hat beschlossen, ein Abkommen mit dem Freiburgerischen Verband der Kinderkrippen und Kinderhorte abzuschliessen;
- hat im Rahmen der Vorbereitungsarbeiten für die Einrichtung eines gemischten Dienstes ab 2003 die mit dem Roten Kreuz und dem Amt für Kranken- und Hauspflege getroffenen Abkommen gekündigt;
- hat das Projekt zum Bau von 60 Parkplätzen an der Neiglenstrasse genehmigt;
- hat die TaxikonzeSSIONen erneuert;
- hat beschlossen, das Umbau- und Erweiterungsprojekt der Eishalle St. Leonhard prinzipiell zu unterstützen, um das Stadion zu einer Sportanlage von nationaler Bedeutung zu machen, ohne eine bindende Zusage in finanzieller Hinsicht zu geben.

Statistique de la population en ville de Fribourg

A la fin décembre 2001, la population légale de la ville était de 32 444 habitants, soit en diminution de 176 personnes par rapport à la fin novembre 2001 (32 620). Sur ce nombre, 23 093 personnes étaient d'origine suisse (-29), 9351 d'origine étrangère (-147). La population en séjour était à la fin décembre 2001 de 2879, soit en diminution de 43 (2922). Le chiffre de la population totale était donc à la fin décembre 2001 de 35 323 (35 542).

Statistique du chômage en ville de Fribourg

Au 31 décembre 2001, la ville de Fribourg comptait 610 chômeurs (+50), pour un taux de 3,37% (critères officiels du Secrétariat d'Etat à l'économie «Seco»), indiquant une augmentation de 0,28% par rapport au mois de novembre 2001 (3,09%). En ce qui concerne tous les demandeurs d'emploi, le taux s'élève à 7,13%, ce qui représente 1292 personnes (+57).

Budget: exercice réussi...

CONSEIL GÉNÉRAL

Le budget, voilà le terme, qui, à l'approche de Noël, met sinon en franses - la température était bien trop basse à la Maison de Justice les 17 et 18 décembre - du moins en appétit le Conseil général. Mais le Législatif communal était également appelé à se prononcer sur la participation communale à l'assainissement financier de la Fondation de la Ville de Fribourg en faveur du logement.

Fondation du logement

À la fin des années 1980, en pleine période de spéculation immobilière, des interventions multiples, y compris au Conseil général, ainsi qu'une initiative populaire incitèrent la Commune à prendre des mesures pour encourager la construction de logements sociaux. L'une de ces mesures fut la constitution, en 1990, de la Fondation de la Ville en faveur du logement, dont le but est «*la construction, l'acquisition en particulier sous forme de droit de superficie, l'exploitation et la gestion des immeubles servant à des logements à caractère social. Le but de la Fondation ne peut être lucratif. La Commune de Fribourg garantit les engagements de la Fondation*».

Parallèlement, un inventaire des terrains appartenant à la collectivité publique susceptibles d'accueillir des HLM fut dressé. C'est ainsi qu'une parcelle de quelque 15 000 m² appartenant à la

Bourgeoisie, dans le secteur de la route des Bonnesfontaines, fut cédée, en droit de superficie, à la Fondation qui y réalisa entre 1992 et 1995 la «Cité du Grand-Torry» comprenant 125 appartements, de 7 catégories, un garage souterrain, une crèche, un local commun et une cafétéria/kiosque. L'opération, dont le coût a atteint 37 873 000 francs, a été financée par divers emprunts bancaires. Pour répondre aux normes, la Ville a dû y participer pour un montant de 1 850 000 francs (5% du total) qui constitue les fonds propres de la Fondation, rémunérés au taux hypothécaire de 1^{er} rang de la Caisse d'Epargne de la Ville de Fribourg.

C'est à ces conditions que les loyers des appartements du complexe «bénéficiaire» du système dit «WEG» d'aide fédérale, et accessoirement cantonale et communale. Cette forme d'aide était destinée à abaisser, durant les cinq premières années, le niveau des loyers, ceux-ci étant relevés par la suite progressivement, tous les deux ans, d'un certain pourcentage, sur une période de vingt ans. Depuis la récession en 1990, cette augmentation est devenue pratiquement impossible: les locataires peuvent trouver sur le marché libre des logements meilleur marché.

Comme devait le rappeler M. P.-A. Clément, vice-syndic, directeur des Finances, avant toute

autre mesure de redressement, l'Office fédéral du logement exige des propriétaires qu'ils renoncent à toute rémunération de leur capital. Déjà saisi, à la fin de l'an 2000, d'une telle demande, le Conseil général avait accepté de renoncer à l'encaissement des intérêts pour les années 2000 et 2001. À l'initiative de la Commission financière, le Conseil général avait exigé une analyse externe avant toute décision de proroger la suppression du paiement par la Fondation des 74 000 francs d'intérêts annuels dus à la Commune. Dans son rapport, la fiduciaire mandatée dresse des perspectives peu optimistes de la situation financière future de la Fondation. Si les mesures d'assainissement déjà prises seront suffisantes jusqu'en 2002, ce ne sera sans doute plus le cas par la suite. Aucun fonds de rénovation du complexe du Torry n'a pu être créé. Il convient donc de renoncer au versement des intérêts jusqu'en 2006.

Soumise au Conseil général, avec le préavis positif de la Commission financière, cette proposition fut acceptée par 68 voix sans opposition.

ception de celle de l'impôt sur le bénéfice des personnes morales. C'est d'ailleurs une recette extraordinaire unique de 2,5 millions de francs de cet impôt qui a permis de boucler le budget 2002. Dans le domaine des dépenses, il faut relever, une fois de plus, la hausse des charges liées pour la santé publique. C'est l'une des principales raisons de l'impossibilité de compresser davantage les charges. Ainsi la participation pour l'Hôpital cantonal passe de 5 085 000 francs au budget 2001 à 5 950 000 francs au budget 2002, le coût des soins dans les maisons pour personnes âgées de 1 807 000 francs à 2 700 000 francs.

Quant aux perspectives à moyen terme, le Conseil communal estime «*tout à fait impensable d'augmenter les impôts communaux*». Le seul salut résidera dans la réduction des charges de fonctionnement.

Par la voix de son président, M. C. Joye, la Commission financière se montre moins optimiste. L'équilibre souhaitable du budget ne peut être atteint dans les circonstances actuelles: «*L'exercice*

Budget de fonctionnement

Adopté par 50 voix sans opposition, le budget de fonctionnement de la Commune de Fribourg se présente comme suit:

	2002	2001
Charges	182 798 932.00	179 761 708.00
Produits	176 448 024.00	172 118 816.85
Excédent de charges	6 350 908.00	7 642 891.15

Dans son message, le Conseil communal relève que l'élaboration du budget 2002 a été difficile. Il a fallu fixer des priorités, en écartant des dépenses, certes utiles, mais non indispensables. L'excédent de charges, bien qu'en dessous de la cote de 5 %, au-delà de laquelle la hausse de l'impôt est obligatoire, est trop élevé. Le déficit est la copie presque conforme des budgets précédents, malgré les efforts d'économies de tous les services. Les recettes fiscales stagnent, à l'ex-

peut être considéré comme réussi si le déficit budgétaire se situe en dessous de cette ligne rouge - de la hausse obligatoire de l'impôt - que les citoyens de notre ville ne veulent pas (pas encore?) franchir. Certains membres de la Commission comme M^{me} M. Genoud-Page (PCSO) n'hésiteront pas à parler de la nécessité du relèvement du taux fiscal, même si d'autres, comme M. G. Gaillard (PLR), annoncent qu'ils s'opposeront à toute proposition de relèvement de la fiscalité.



La Cité du Grand-Torry.

Lastwagen, Sitzungsgelder, Fri-Son

AUS DEM GENERALRAT

Lastwagen, Sitzungsgelder, Fri-Son: mit diesen drei Stichwörtern lässt sich der Inhalt der Generalratssitzung vom 1. Oktober 2001 umreissen. Der Rat befassete sich mit den Entschädigungen für die Mitglieder des Gemeindeparlaments, mit dem Fahrzeugpark der Stadt und mit einer Beteiligung der Gemeinde am Kauf und Umbau der Fri-Son-Räumlichkeiten.

Sitzungsgelder

Das System der Entschädigungen für die Sitzungen des Generalrats und dessen Kommissionen wurde am 23. Juni 1982 eingeführt. Damals betrug die Entschädigung 40 Franken pro Sitzung. Ein zusätzlicher Betrag – 40 Franken seit 1991 – wurde für das Präsidium einer Kommissions- oder Generalratssitzung ausbezahlt. Die Büromitglieder haben seit 1982 einen Anspruch auf zusätzliche 10 Franken pro Generalratssitzung. Schliesslich erhält der Präsident des Generalrats seit 1991 eine pauschale Entschädigung von 2000 Franken pro Jahr. Die letzte Anpassung der Sitzungsgelder datiert vom 25. Oktober 1993. Aus Spargründen wurde der Basisbetrag von 60 auf 50 Franken pro Sitzung reduziert. Aus denselben Gründen schaffte man die seit 1991 ausbezahlte halbe Entschädigung für die Fraktionssitzungen ab.

Für das Büro des Generalrats ist der Augenblick gekommen, die Sitzungsgelder zu erhöhen. Dabei ist künftig zwischen Plenarsitzungen, die im allgemeinen länger als drei Stunden dauern, und den gewöhnlich etwa zweistündigen Kommissionssitzungen zu unterscheiden. Für die ersten soll die Entschädigung 80 Franken, für die zweiten 60 Franken betragen. Ein zusätzliches Sitzungsgeld von 50 Franken wird für jedes Präsidium einer Rats- oder Kommissionssitzung ausbezahlt. In Anbetracht der Dauer der Sitzungen und des für diese Mandate erforderlichen

Engagements beträgt die Entschädigung 100 Franken pro Finanzkommissionssitzung und 80 Franken pro Sitzung des Büros. Schliesslich erscheint es dem Büro gerechtfertigt, das halbe Sitzungsgeld (40 Franken) für die Sitzungen der Parlamentsfraktionen wieder einzuführen.

Alle vorgeschlagenen Anpassungen wurden mit 58 Ja ohne Gegenstimme gutgeheissen. Zuvor waren zwei Abänderungsanträge abgelehnt worden. Eingbracht von Fr. R. Strobel (Bürgerliste), forderte der erste, dass sämtliche Kommissionen Anrecht auf eine Entschädigung von 60 Franken geben, dass dieser Betrag jedoch für Sitzungen, die länger als drei Stunden dauern, verdoppelt wird. Die von Hrn. P. Wandeler (CSP) beantragte zweite Abänderung sah vor, die Fraktionssitzungen mit je 60 Franken zu entschädigen.

Fri-Son

Fri-Son ist zu Beginn der achtziger Jahre entstanden, als in der Schweiz ein erheblicher Mangel an selbstverwalteten Kulturräumen herrschte. 1987 liess sich die Vereinigung an der Giessereistrasse 13 nieder. Nach dem vor zwei Jahren gefassten Beschluss, in Villars-sur-Glâne eine Werkstatt für zeitgenössische Bühnenkunst einzurichten, war es notwendig geworden, für Fri-Son eine definitive Lösung zu finden, da man fürchtete, sich im Fall eines Verkaufs des Gebäudes ohne Räumlichkeiten wiederzufinden. Im Juni 1999 wurde die Genossenschaft «Fonderie 13» gegründet, deren Ziel es war, das gegenwärtige Gebäude und den anstossenden Bau namens «La Bobine» zu erwerben und zu unterhalten. Am 1. März 2001 kaufte die Genossenschaft die beiden Gebäude dank einer Intervention des Oberamtmanns des Saanebezirks

und eines Kredits der Gemeinden Corminboeuf, Givisiez, Granges-Paccot und Villars-sur-Glâne.

Die Genossenschaft «Fonderie 13» begann umgehend mit der Renovierung, dem Umbau und der Erweiterung der bestehenden Gebäulichkeiten. In einer ersten Etappe wurden im Sommer dringende Arbeiten (Erneuerung des Daches, Schallisolation und leistungsfähige Lüftung) durchgeführt. In der für den Sommer 2002 geplanten zweiten Etappe wird es darum gehen, den Fri-Son-Eingang in das Bobine-Gebäude an der Giessereistrasse zu verlegen, eine Garderobe, ein Foyer und eine vom Aufführungssaal getrennte Bar sowie neue sanitäre Anlagen einzurichten. Geplant ist zudem, die Ausrichtung des Saals umzukehren und die Künstlergarderoben zu vergrössern. Die Gesamtkosten für Kauf, Renovierung und Umbau werden auf 3 Millionen Franken veranschlagt.

Der Vorschlag des Gemeinderats, einen einmaligen ausserordentlichen Beitrag von 300 000 Franken zu gewähren, wurde mit 65 Ja einstimmig angenommen. Sowohl die von Hrn. T. Steiert präsidierte Sonderkommission als auch die Finanzkommission hatten die Zustimmung empfohlen, desgleichen alle Fraktionen, allerdings mit ein paar Nuancen. Wie Hr. F. Merlin (CVP) betonte, ist Fri-Son «eine der führenden Institutionen der Westschweizer Kulturszene», und die Erweiterung müsse zur Erhöhung der Qualität der präsentierten Veranstaltungen beitragen. Bleibt das Problem des neuen Zugangs zum Veranstaltungssaal, der über die Giessereistrasse erfolgen soll. Dies könnte später für die in der Nähe geplanten Wohnungen zur Belästigung werden. Während Fr. E. Maret die volle Unterstützung des Projekts durch die SP-Fraktion bekannt gab, bedauerte Fr. C. Mutter (Bürgerliste), dass sich die

Beteiligung der Stadt auf 300 000 Franken beschränke. Im Namen der CSP-Fraktion schlug Fr. B. Kelemenis, allerdings erfolglos, einen Grundbucheintrag vor, der Fri-Son verpflichtet hätte, den von der Stadt gewährten Betrag im Fall eines Verkaufs des Gebäudes zurückzuerstatten.

Erwerb von Fahrzeugen

In den vergangenen Jahren hatte der Erwerb von Lastwagen, Maschinen oder anderem schwerem Gerät bei (fast) jedem Budget zu lebhaften Diskussionen im Generalrat geführt. Im Dezember 1999 hatte Hr. C. Joye als Präsident der Finanzkommission die Zurückweisung der Kaufvorschläge beantragt, um die Vorlage einer Globalbotschaft zu erlangen, die den Fahrzeugpark, dessen Erneuerung und die für das Jahr 2000 vorgesehenen Ankäufe präsentiert. Mit Ausnahme eines Interventionsfahrzeugs für die Feuerwehr hatte sich der Gemeinderat dieser Zurückweisung nicht widersetzt.

So liess er ein detailliertes Inventar der 85 gemeindeeigenen Fahrzeuge erstellen, aus dem insbesondere hervorgeht, dass sechs Fahrzeuge dringend zu ersetzen sind: ein **Kleinlastwagen** für das Strassenamt, ein **Pony-Nutzfahrzeug** für Schneeräumung und Strassenunterhalt, ein **Lastwagen** für die Müllabfuhr, eine **Strassenwischmaschine**, ein **Pneulader** für die Parks und Promenaden sowie den Friedhof und ein **Geländefahrzeug** für die Feuerwehr. Die für diese Ankäufe benötigten 743 000 Franken wurden von den 71 anwesenden Generalratsmitgliedern einstimmig bewilligt. In der Diskussion forderten Hr. M. Rolle (CVP) und Hr. J.-P. Largo (FDP) eine bessere Bewirtschaftung des Parks und schlugen vor, vermehrt die Dienste des Privatsektors in Anspruch zu nehmen.

«*Bonnes tables de Fribourg*»

LE SCHILD

Parmi les bonnes résolutions de ce début d'année, pourquoi ne pas décider de faire encore davantage honneur aux «bonnes tables de Fribourg»? Les établissements que 1700 propose de visiter à l'occasion de son concours sur la gastronomie à Fribourg constituent en effet une bien belle carte de visite pour notre capitale, tant leur grande valeur est désormais reconnue loin à la ronde. Ce mois-ci, arrêtons-nous au Schild, à la Planche-Supérieure. Bon appétit!

Diriger un restaurant à la campagne ou en ville, ce n'est certes pas la même chose: Serge Chenaux et son épouse en ont fait l'expérience. Cuisinier de métier, après un parcours qu'il qualifie de «classique», Serge Chenaux a dirigé, pendant un peu plus de dix ans, le Restaurant de la Croix-Blanche à Villarepos. Arrivé en ville de Fribourg voici une année et demie, il s'est très vite rendu compte que le rythme de vie entre la ville et la campagne est bien différent. Les citadins sont des gens pressés. A midi, ils tiennent à la rapidité du service et sont impatients de retourner à leur travail. Curieusement, il en va de même le soir. Ainsi n'est-il pas rare que les convives aient prévu d'autres occupations après le repas. Il a donc été nécessaire de réorganiser la cuisine en conséquence, en anticipant notamment la venue des plats, et en engageant du personnel supplémentaire afin d'assurer un service efficace et précis.

Nouveautés et spécialités

Mais, à la ville comme à la campagne, le client aime la bonne cuisine et tout est entrepris au Schild pour lui faire plaisir et répondre à



M^{me} et M. Serge Chenaux. A droite, M. Thomas Boullaut.

son attente. Les produits du terroir y sont par ailleurs toujours à l'honneur avec, par exemple, les lapereaux et les volailles de la Gruyère. Le consommateur amateur de nouveautés ou de spécialités pourra aussi sélectionner d'autres plats propres à satisfaire sa curiosité, comme la salade de spaghettis à l'encre de seiche ou d'autres préparations cuisinées en fonction de l'offre du marché.

Un magnifique restaurant

La brasserie compte une quarantaine de places. Il y en a une soixantaine dans la salle à manger qui comporte une partie inférieure voûtée: le caveau. Le décor est traditionnel. Après avoir exposé pendant plusieurs années les œuvres de Thérèse Schelker, une amie des restaurateurs, l'établissement propose maintenant sur ses murs des photographies de Roland Ayer. Elles y resteront jusqu'en avril.

C'est ce même artiste qui s'occupe également de la décoration, des cartes de visite et de tous les imprimés. En été, la terrasse peut accueillir soixante personnes. Le service est assuré par douze collaborateurs, dont six en cuisine. Le cuisinier principal vient du Georges V à Paris, la partie «desserts» étant confiée à un pâtissier professionnel.

Le Schild figure dans le Guide Michelin, le Gault & Millau, le Coup de fourchette, le Passeport bleu. Les végétariens apprécieront sans aucun doute le menu «pêcheur», alors que les gourmets éclectiques pourront également choisir entre les menus «caveau» ou «dégustation», ce dernier étant composé de huit ou neuf plats.

La tarte aux pommes des sœurs Tatin

La tarte des sœurs Tatin (cf. la dernière question du concours 1700) est née au cœur de la Sologne, en Val-de-Loire, plus exactement à Lamotte-Beuvron. Après le décès de leur père Jean Tatin, en 1888, ses deux filles lui succédèrent à la direction de l'Hôtel Tatin. Caroline, la plus jeune, recevait la clientèle, l'aînée, Stéphanie s'occupait de la cuisine. Très bonne cuisinière, cette dernière avait comme spécialité la tarte aux pommes, servie croustillante et caramélisée. Mais, étourdie comme il n'est pas permis de l'être, elle enfourna un jour sa tarte complètement à l'envers, pâte en dessus et pommes en dessous. Sans prendre le temps de la laisser refroidir, elle servit cette tarte qui porta désormais son nom.

La recette de la tarte Tatin, maintenant centenaire, est simple: pâte feuilletée ou brisée, pommes, sucre et beurre. Toute adjonction de crème, d'alcool flambé, de glace ou autre ingrédient doit être proscrite.

Pour en savoir plus sur la façon de préparer la tarte Tatin ou sur son histoire, on peut trouver ces renseignements, ainsi que les photos des sœurs Tatin, sur le site internet: www.tarte-tatin.com



Une superbe salle à manger voûtée.

Une coopération régionale

POUR FRIBOURG, PÔLE CULTUREL

Différentes études démontrent que la région fribourgeoise est idéale pour le développement de structures de travail pour les artistes et de lieux de représentations culturelles.

Des conditions favorables

De nombreux éléments fournissent à Fribourg les bases solides d'un rayonnement culturel appelé à jouer un rôle de plus en plus important dans la promotion touristique et économique:

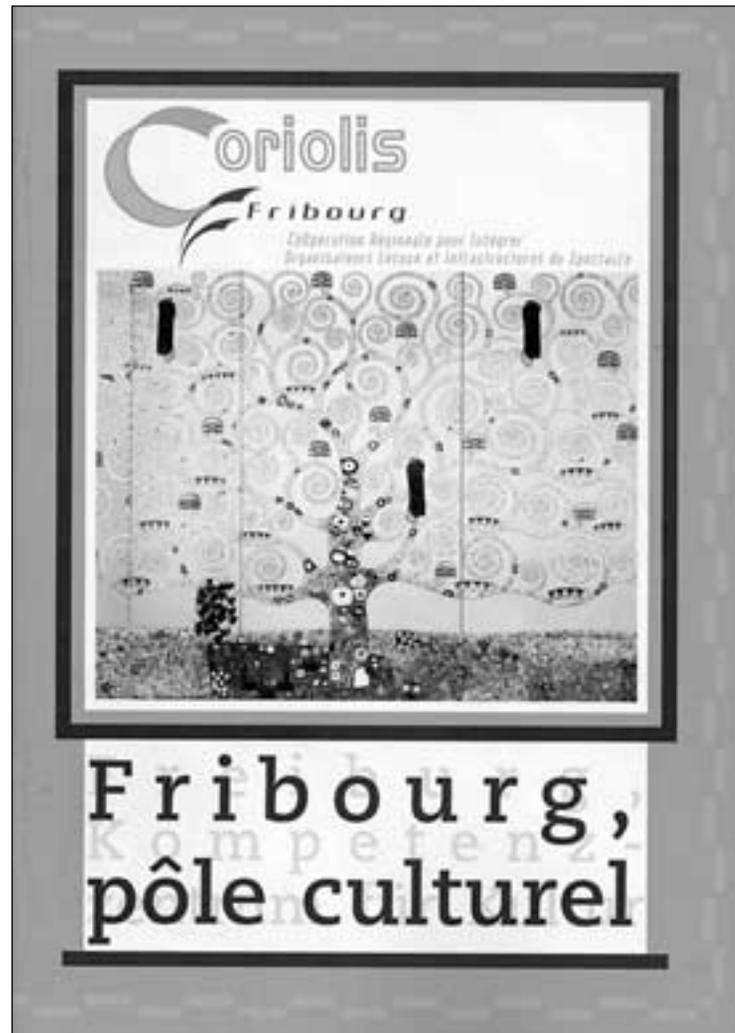
- la situation géographique,
- les voies de communication,
- l'Université,
- le bilinguisme,
- la diversité et la qualité des activités culturelles existantes.

Des chiffres éloquentes

Sans en mentionner les effets bénéfiques sur le plan social et éducatif, la Ville de Fribourg est consciente qu'une vie culturelle dynamique est également, à l'heure actuelle, un élément incontournable dans tout concept de marketing régional. Une étude du service Culture et Tourisme, basée sur les comptes 2000 des institutions régionales, prouve l'intérêt économique des subventions communales dans le développement des activités culturelles. Il en ressort que:

- un franc investi a généré des dépenses de l'ordre de Fr. 7.30, dont Fr. 4.85 ont été réinjectés dans l'économie régionale,
- sans subventions publiques, un billet de spectacle coûterait à la population fribourgeoise en moyenne Fr. 26.- plus cher.

Au vu de ces chiffres, personne ne peut sérieusement contester la



nécessité de soutenir convenablement les acteurs culturels et de doter le paysage culturel fribourgeois de structures de travail dignes de ce nom, ce qui n'est pas le cas actuellement. Il est dès lors nécessaire de combler ces lacunes.

«CORIOLIS»

Pierre angulaire de ce nouveau, le concept «CORIOLIS» (Co-Opération Régionale pour Intégrer Organismes Locaux et Infrastructures du Spectacle) s'impose comme le plus ambitieux projet culturel qu'ait connu le canton. Sur

soutien financier accru et la réalisation non pas de «deux théâtres», mais de deux infrastructures à vocations distinctes et complémentaires dont la nécessité est unanimement reconnue:

- une salle de spectacle pouvant accueillir un orchestre symphonique, un opéra ou des représentations théâtrales dans la capitale et
- un centre de création contemporaine à Villars-sur-Glâne.

Les deux infrastructures

Le théâtre prévu aux Grand-Places à Fribourg remplacera l'aula de l'Université, qui ne répond pas aux exigences d'une telle exploitation, et le centre de création de Villars-sur-Glâne absorbera l'Espace Moncor, dont l'affectation culturelle n'est pas assurée à long terme, le lieu appartenant à des privés. La réalisation des nouvelles infrastructures se poursuit sous la direction des cinq communes susmentionnées, tandis que le soutien accru pour les institutions culturelles régionales proviendra de l'Association de communes pour la promotion des activités culturelles (ACPC), à laquelle les communes du Grand Fribourg sont appelées à participer financièrement dès cette année.

La construction des deux infrastructures n'est donc pas le but premier de «CORIOLIS», mais un des moyens nécessaires pour atteindre un objectif clair. L'ambition avouée de «CORIOLIS» est de faire de Fribourg un pôle culturel d'envergure nationale, en étroite collaboration avec le Canton et les milieux culturels, afin de contribuer au développement de toute une région et de forger un avenir radieux pour notre ville.

la base d'un rapport exhaustif (www.fr.ch/ville-fribourg/culture_tourisme/culture.htm: «Objectif 2006 / Ziel 2006»), les communes de Fribourg, Villars-sur-Glâne, Granges-Paccot, Givisiez et Corminbœuf se sont unies afin de créer pendant la présente législature les conditions-cadres pour le développement des activités artistiques en garantissant à tous les citoyens, quelles que soient leurs ressources financières, le droit de profiter de cette offre. La matrice, aujourd'hui en place, doit permettre une amélioration des conditions de travail des acteurs de la vie culturelle par un

«*Signe*»

Le concours d'architecture organisé à la suite de la signature de la convention intercommunale par Corminbœuf, Givisiez, Granges-Paccot, Villars-sur-Glâne et Fribourg, pour la construction d'ouvrages culturels, s'est achevé par la proclamation des résultats du jury.

Au premier degré du concours, 138 projets d'architectes provenant de toute la Suisse ont été analysés par le jury, avec des implantations sur trois sites possibles à disposition des concurrents, soit:

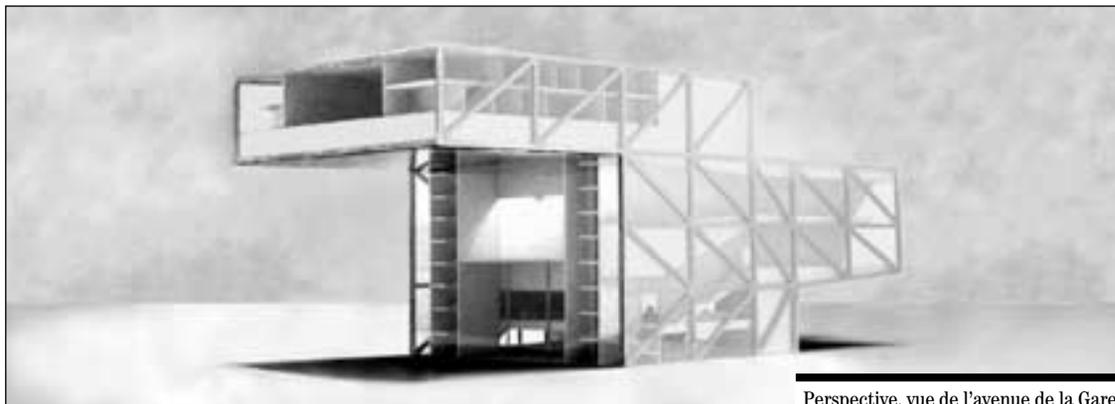
- la future place «Jean-Tinguely» en bordure de l'avenue de la Gare, à l'emplacement occupé actuellement en partie par le magasin provisoire EPA.
- l'espace à proximité de la boucle de la route Neuve et du Café des Grand-Places;
- l'espace aux abords de la statue de l'Abbé Bovet, à l'extrémité de l'esplanade des Grand-Places.

A l'issue du premier degré, le jury a retenu 17 concurrents ayant développé des projets sur l'un des trois sites. Pour le deuxième degré du concours, le jury a fixé l'implantation sur le premier site (a) et a invité les concurrents à développer leur projet ou à le recomposer en fonction du choix de l'implantation retenue. La décision du jury, après un large examen, est fondée sur la conviction que ce site répond le mieux et de manière adéquate aux objectifs de l'organisateur du concours, à savoir le développement d'une solution urbanistique cohérente entre le tissu urbain construit existant, la future salle de spectacle et un espace vert préservé.

Les 17 concurrents restants ont présenté des projets de grande qualité face à ce thème difficile d'une salle de spectacle de plus de 700 places.

Finalement, le jury a **recommandé à l'unanimité** le projet «Signe» des **architectes zurichois Dürig et Rämi**.

LA SALLE DE SPECTACLE PROJETÉE AUX GRAND-PLACES



Perspective, vue de l'avenue de la Gare.

Composition du jury:

Président:	M. Claude Masset, conseiller communal, Fribourg
Membres:	M ^{me} Nicole Zimmermann, Fribourg M. Damien Piller, conseiller communal, Villars-sur-Glâne M ^{me} Patricia Piccand, conseillère communale, Corminbœuf M. Markus Baumer, délégué culturel, Fribourg M. Estève Bonell, architecte, Barcelone M ^{me} Stéphanie Cantalou, architecte, Berne M. Vincent Mangeat, architecte, professeur à l'EPFL, Nyon M. Daniele Marques, architecte, Lucerne M. Jean-Marc Schaller, architecte de ville, Fribourg M. Christian Wiesmann, architecte, urbaniste cantonal, Fribourg M. Urs Zuppinger, architecte et urbaniste, Lausanne
Suppléants:	M. Nicolas Deiss, préfet de la Sarine M. Pascal Amphoux, géographe et architecte, IREC, Lausanne
Experts:	M. Jean Bourgknecht, conseiller communal, Fribourg M. René Zahnd, codirecteur du Théâtre de Vidy, Lausanne M. Valentin Raymond, chef d'orchestre, Cortaillod M. Mario Rossi, acousticien, professeur à l'EPFL, Lausanne

Critique du jury face au projet lauréat

Le projet se présente comme un tréteau en forme de «Janus» gastéropode. Un de ses visages regarde la ville, l'autre les Préalpes au-delà des Grand-Places. En équilibre ventral sur son pied, les circonvolutions de sa coquille

contiennent non seulement la salle du théâtre mais proposent deux autres «salles» offertes à la ville. L'une, côté cour, abrite un parvis, l'autre, côté jardin, fixe la terrasse couverte d'un grand «café du théâtre».

Alors que le programme demandait aux architectes de construire un morceau de ville et

une salle de spectacle, ce projet, qui est un morceau de ville à lui tout seul, en offre deux autres en complément de la première. Avec son emprise au sol très concentrée, ses deux visages opposés, la transparence de ses niveaux inférieurs et ses articulations volumétriques, le bâtiment surpasse l'apparente contradiction entre arrière et



avant, côté ville – côté esplanade, côté cour – côté jardin.

Si bâtir «entre deux», dans une étroite compréhension des questions d'aménagement, est toujours synonyme de détruire (supprimer la vue, par exemple), ce projet, qui est un projet d'architecture, fait de ce quelque chose qui est «entre deux» un ensemble qui relie. C'est là son génie. Ici on ne bâtit pas pour séparer mais pour relier. Ni arrière ni avant mais, de toutes parts, à la vue exposé ! L'architecture aime ces conditions apparemment contradictoires et qu'elle résout.

«Venez voir!

Des saltimbanques ont planté un tréteau aux portes de la ville!»

La forme atypique du bâtiment, c'est un spectacle à part entière. La grande charpenterie de la structure constructive, perceptible en filigrane, et qui évoque le tréteau c'est, scénographiée, l'idée même du théâtre. Non pas, simplement une salle de spectacle dissimulée dans une grande enveloppe, mais une salle qui donne un spectacle. La langue qu'il nous parle, c'est la nôtre, le signifiant en forme de tréteau, nous l'associons à un signifié, le théâtre.

Projeter un théâtre, c'est non seulement s'emparer d'un thème (l'espace de représentation) et bâtir un morceau de ville, mais c'est, en même temps, concevoir

une sorte de machine qui fonctionne bien. A ce titre, le projet «Signe», à l'instar de pratiquement tous les projets, comporte encore en l'état une série d'inexactitudes qui sont autant de questions. A propos de ces questions qui devraient être résolues dans l'équilibre des enjeux du projet, le jury regarde le

projet tel qu'il est et non tel qu'il pourrait être. Tel qu'il est, non seulement dans l'organisation relationnelle, fonctionnelle et spatiale de ses espaces servants, mais dans les possibles réinterprétations qui pourraient en être données, compte tenu des rapports qu'entretiennent la structure spatiale et la

structure constructive. Relativement disjointe de la structure constructive, la structure spatiale veut ici souligner qu'elle conserve une certaine capacité de recevoir, dans le temps, les immanquables mises au point et les réinterprétations qui accompagnent la modernisation et l'actualisation des critères de fonctionnalité.

Il n'y a pas, pour le dire autrement, d'absolue objectivité de la fonction; le fonctionnement est empreint de culturel, c'est-à-dire qu'il se modifie au fil du temps. Très compact, ce projet fait partie de ceux qui doivent être remarqués pour leur économie. L'économie des moyens et les solutions constructives, qui font largement appel aux techniques et technologies contemporaines, sont autant de gages de réduction des coûts.

Le projet «Signe», enfin, propose, à l'évidence, la lecture d'un bâtiment public: un bâtiment singulier, c'est-à-dire qui ne se confond pas avec les bâtiments à l'entour. Pour toutes ces remarquables qualités, le jury se plaît à reconnaître en particulier dans ce projet une importante contribution à l'architecture de la ville.

Concours d'architecture pour la construction d'une salle de spectacle sur le site des Grand-Places à Fribourg

Les communes de Fribourg, Villars-sur-Glâne, Granges-Paccot, Givisiez et Cominboeuf communiquent que le jury du Concours d'architecture pour la construction d'une salle de spectacle sur le site des Grand-Places à Fribourg a siégé les 2, 3 et 7 novembre 2001. A l'issue des délibérations, il prononce à l'unanimité le classement suivant:

Rang	Architectes	Fr.
1 ^{re} mention	Dürig & Rämi, architectes à Zurich	20 000.-
2 ^e mention	Bauart Architekten AG, Berne	8 000.-
3 ^e 1 ^{er} prix	MLZD, Bienne	16 000.-
4 ^e mention	Esposito Alfonso, architecte à Lausanne	4 000.-
5 ^e mention	Atelier d'architecture Serge Charrière SA, Fribourg	4 000.-
6 ^e 2 ^e prix	Kunz & Schmidt, architectes à Genève	13 000.-
7 ^e mention	Widmer & Henzelin SA, architectes à Lausanne	4 000.-
8 ^e 3 ^e prix	Atelier d'architecture Dominique Rosset SA, Fribourg	12 000.-

138 projets avaient été admis à la sélection du 1^{er} degré, rendue en décembre 2000. 17 projets ont été retenus et développés pour le 2^e degré, rendu en octobre 2001.

Les concurrents qui ont participé au 2^e degré reçoivent chacun une indemnité forfaitaire de Fr. 7000.-, indépendante du classement obtenu.

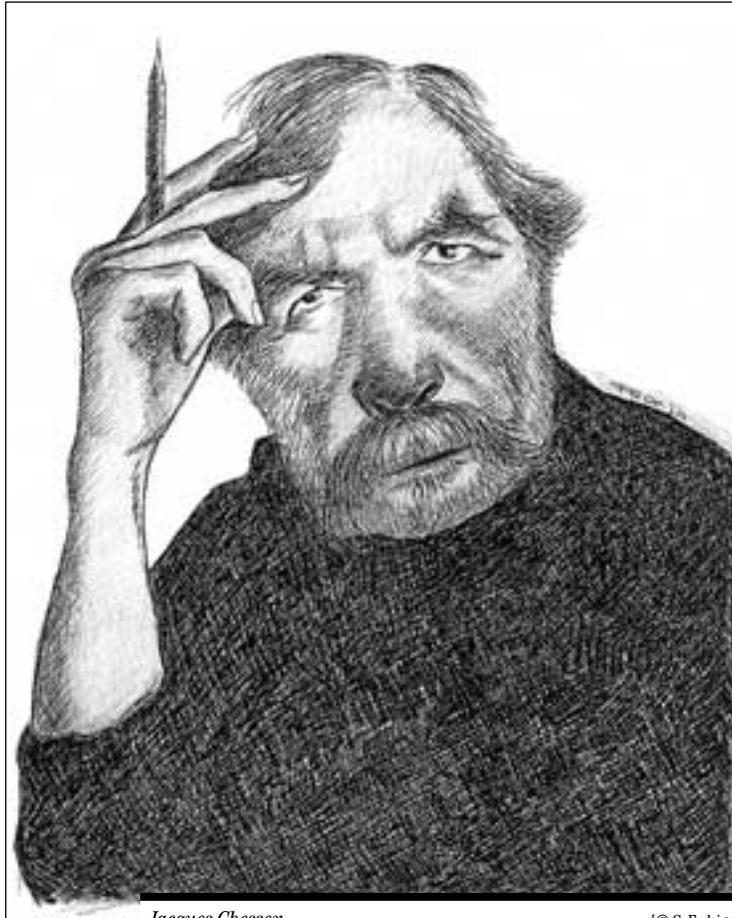
A la suite d'une première exposition des 138 projets, une deuxième présentera les huit projets primés dans le hall d'entrée de la direction de l'Edilité, **rue Joseph-Piller 7, à Fribourg, jusqu'au 22 février 2002**. Ces projets seront visibles aux heures d'ouverture des bureaux de l'administration communale.

Une anthologie

DE DUMAS À CHESSEX: FRIBOURG VU PAR LES ÉCRIVAINS (II)

Fribourg vu par les écrivains, c'est le titre de l'anthologie que la Bibliothèque cantonale et universitaire (BCU) de Fribourg vient de publier en avril 2001, en coédition avec les Editions de l'Aire (Vevey). Vouloir résumer en quelques lignes une anthologie qui compte quelque 540 pages et 64 écrivains, venus de tous les horizons entre le XVIII^e et le XX^e siècle, risquerait de tourner à la simple énumération, si ce n'est à la litanie. La liste des quelque 400 voyageurs et écrivains qui ont décrit le canton de Fribourg entre le XVI^e et le XX^e siècle figure d'ailleurs en fin de volume.

Après avoir évoqué Alexandre Dumas (1832) et Charles-Albert Cingria (1945) dans notre édition de décembre 2001 (1700, N° 180, pp. 8-9), Michel Dousse, spécialiste en littérature française, nous fait découvrir le portrait baroque de la cité des bords de la Sarine que brosse le Vaudois Jacques Chessex (1987).



Jacques Chessex.

[© C. Fedrigo]

Dans *Jonas* (Grasset, 1987), Jonas Carex, le double romanesque de Jacques Chessex, revient rôder dans les rues de Fribourg, trente ans après son baccalauréat au Collège Saint-Michel, passé en juin 1952. Véritable fantôme en quête d'une hypothétique renaissance, écrivain qui n'écrit plus de livres, Jonas Carex passe une semaine (22-29 novembre 1984) dans le ventre de la ville-baleine, avant d'être rejeté à la vie dans les dernières pages du roman: «De café en café, de ruelle borgne en coupe-gorge, je me savais avalé par ces lieux très anciens et coupables, nouveau Jonas emprisonné dans le ventre d'une nouvelle baleine de molasse, de toits aux tuiles ou aux ardoises entamées, de bistrots enfumés et

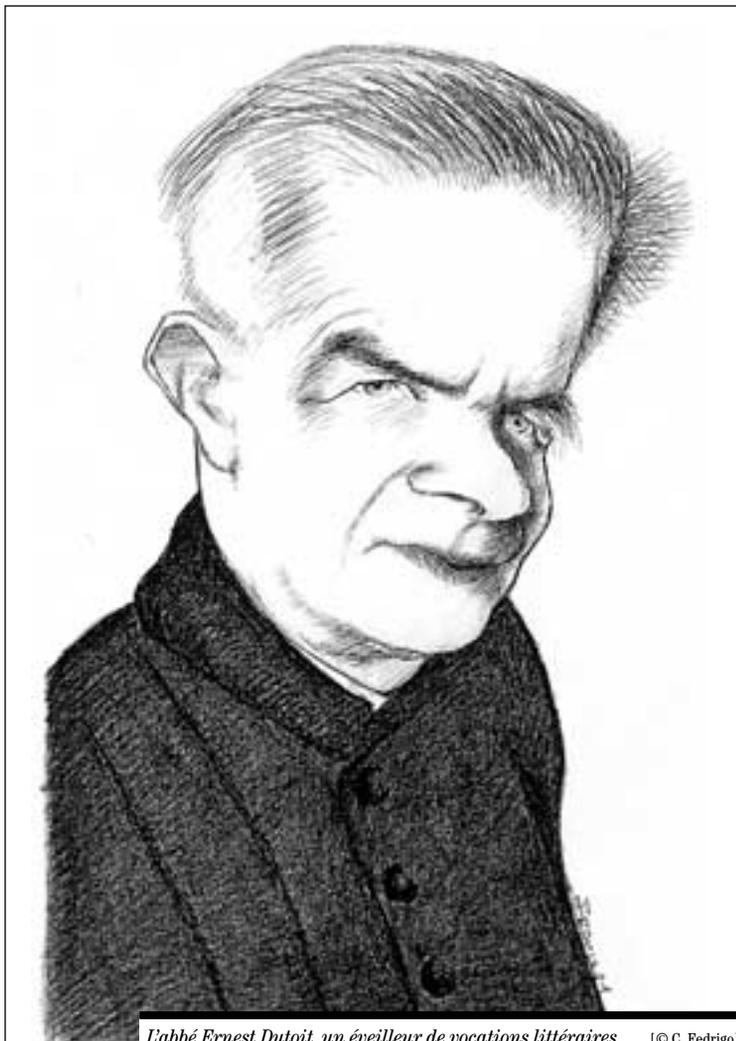
tapageurs.» Au cours de ce séjour, Jonas retrouve Anne-Marie Béliot et se découvre le père d'un fils décédé à l'âge de 17 ans. A Fribourg, Jonas Carex, qui a désormais cinquante ans, vient hanter les lieux de son adolescence: les cafés, les restaurants, les églises, le Collège Saint-Michel. Le roman, où le Fribourg des années 1950 se superpose au Fribourg des années 1980, s'organise comme un itinéraire de la ville où à chaque lieu est associé un souvenir: «Après tout, ces derniers jours, j'avais souvent souhaité écrire un livre qui raconte cette interminable faille, et ma nouvelle rencontre avec Anne-Marie. Il me semblait même que les scènes grotesques ou sublimes, que les crises larvées, que les feux et les

rechutes seraient autant de notes lancinantes et précises qui serviraient mon récit, comme les fiches qu'ils établissent méticuleusement aident de nombreux écrivains à composer leur propre livre. Chacun sa méthode. La mienne était de me laisser faire par l'humeur, le temps [...] et le souvenir vagabondant de piège en piège.» Se laissant guider par l'humeur, Jonas Carex, qui carbure à la bière-cognac et aime les chansons de Gainsbourg, accomplit un parcours assez complet des bistrotts fribourgeois: la terrasse du Buffet de la Gare, le Café de la Grand-Fontaine, le Duc Berthold, le Café du Gothard, le Bar de La Rose, le Café du Midi, le Café de la Poste, le Restaurant français du Buffet de la Gare, l'Ange, l'Épée, la Cigogne,

le Tirlibaum («j'y avais vu des bagarres, des crises de delirium et d'épilepsie»), le Café de la Tête-Noire... Certains bistrotts de la Basse-Ville sont décrits comme des lieux sataniques: «Je me rappelais qu'un certain café proposait ses tabourets crasseux à des prostituées de bas-étage et à quelques pochards écrasés. A l'époque il y avait un accordéon, on faisait ses déjections dans un trou unique pour les deux sexes, au fond d'un boyau suintant, et l'odeur de la mauvaise bière, de la bière âcre qui sent le rot d'agonisant, emplissait cette taverne du diable. J'avoue avoir aimé ces lieux infâmes, comme j'ai toujours choyé les antichambres de l'enfer.»

Un portrait baroque

Aux lieux infernaux du Fribourg nocturne de la Grand-Fontaine et de la Basse-Ville s'oppose la clarté de la Basilique Notre-Dame, du Collège Saint-Michel et de son église. L'évocation des souvenirs de classe à Saint-Michel, que Jonas Carex / Jacques Chessex a fréquenté en 1951 et 1952, est l'occasion d'une magnifique galerie de portraits de professeurs: le Père Pierre-Marie Emonet (philosophie, 1950-51), l'abbé Fernand Carrier (littérature française, 1950-51), l'abbé Rodolphe Jambé (philosophie, 1951-52), l'abbé Ernest Dutoit (littérature française, 1951-52): «Sirotant ma chope bourrée de cognac, je me remis à penser à l'abbé Dutoit, aux lectures qu'il nous faisait, debout devant le tableau noir fendillé, aux textes qu'il nous proposait de lire nous-mêmes et d'analyser. Nous étions en terminale. Hugo, Baudelaire, Mallarmé, Claudel... L'abbé avait écrit un essai sur la poésie pure chez Ovide et chez Valéry, il connaissait personnellement Henri Mondor et montait



Abbé Ernest Dutoit, un éveilleur de vocations littéraires. [© C. Fedrigo]

assez souvent à Paris avec son complice inséparable, le chanoine Pitet, recteur de la Maison, latiniste savant et joueur.» On retrouve dans *Jonas* la figure du Père Emonet que Chessex avait déjà évoquée dans *Carabas* (Grasset, 1971). Toujours dans *Carabas*, on trouve un étrange «Portrait de l'artiste en baroque»: «J'aime ce qui tourne et tournoie, le chahut, le tohu-bohu, la foire

pleine d'éclats, l'agglutination, la surcharge, le foisonnement, l'irrégularité et la dissymétrie, l'ornement, le bizarre, les curiosités qui coupent le souffle. J'aime tous les spectacles baroques, les bagarres de trottoir ou de café, la Fête-Dieu, le flot de la foule observé d'une table au soleil, les physionomies curieuses ou répugnantes [...]» C'est sans doute cet aspect baroque



Saint-Michel dans les années 1950: un collège empreint d'humanités au cœur de la cité. [SCBC]

de Fribourg, tant par l'architecture de ses églises que par la bizarrerie de ses bistrot, qui a amené Jacques Chessex à choisir cette ville comme décor d'un de ses romans: «On ressort, on grimpe dans la ruelle Saint-Canisius, on gagne le Collège Saint-Michel, on admire le jardin des abbés professeurs qui poudroie dans la lumière jaune. Voilà l'église, on entre un instant dans la nef, le rouge et l'or nous fusillent en plein regard, l'incendie tournoyant des couleurs et des formes nous brûle les yeux et la mémoire [...]. J'avais rarement senti, comme ce matin, ce qui m'attachait à cette ville, à ses usages, à ses images. Ce qui la rendait si profondément, si subtilement *différente*, et toute la singularité flâneuse, humoristique, joueuse, mystique, toute l'humeur baroque où dominait son génie. Les larmes de l'extase et le sang [...] les cloîtres pleins de prières et les trottoirs couverts de filles.»

A l'évidence, aucune anthologie ne saurait être complète et définitive. D'autres écrivains évoqueront encore Fribourg. A commencer par Jacques Chessex qui lui consacre plusieurs chapitres de ses dernières «Confessions» intitulées *Monsieur* et publiées à Paris, chez Grasset en 2001.

Michel Dousse

Nous remercions le Service cantonal des biens culturels (SCBC) pour sa précieuse collaboration.

Nous avons le plaisir de signaler aux lecteurs de *1700* la publication de Michel Dousse et Claudio Fedrigo, avec une préface de Martin Nicoulin: *Fribourg vu par les écrivains. Anthologie (XVIII^e-XX^e siècles)*. Fribourg, Bibliothèque cantonale et universitaire/ Vevey, Ed. de l'Aire 2001, 541 pp. (avec 64 portraits réalisés par Claudio Fedrigo). En vente à la BCU (tél. 026/305 13 33), ainsi que dans les librairies.

Rappelons de même la publication d'Alain Chardonnens: *Du missel à l'ordinateur. Le canton de Fribourg d'après les récits de voyageurs, de Machiavel à Emile Gardaz*. Fribourg, Editions des Presses de Fribourg 2001, 491 pp., disponible également en librairie.

Les gagnants du concours N° 179 3/10

En séance du Conseil communal du 15 janvier 2002, M. le Syndic Dominique de Buman a procédé au tirage au sort des gagnants de notre concours N° 179. La réponse à donner était: «1834».

Le tirage au sort a donné les résultats que voici:

1^{er} prix: M. Jean-Marie Rast

gagne un bon d'une valeur de 50 francs offert par le Restaurant Le Grand-Pont – La Tour-Rouge ainsi qu'un livre *Les recettes fribourgeoises*, offert par *Fribourg Tourisme*.

2^e prix: M^{me} Josiane Audergon

gagne une carte de parking de 50 francs au Parking de la route des Alpes.

3^e prix: M. Raphaël Brugger

gagne une carte multicourse TPF réseau entier d'une valeur de 20 francs ainsi qu'une brochure *Le funiculaire de Fribourg 1899-1999*.

4^e prix: M^{me} Hélène Bugnon

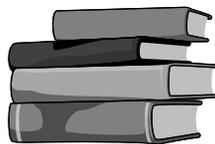
gagne l'ouvrage *Fribourg – Freiburg, Aquarelles de Norbert Schmidt*, publié aux Editions Haku-Verlag.

5^e prix: M^{me} Thérèse Brühlhart

gagne une Taxcard de 10 francs.

Nos remerciements aux entreprises qui ont offert les prix, réunies dans le petit bandeau publicitaire ci-dessous.

A la Bibliothèque



LECTURES CHOISIES

Pour ouvrir notre première rubrique de l'année, nous nous faisons un plaisir de vous signaler quelques parutions fribourgeoises récentes, que vous pouvez emprunter chez nous:

Yoki, un demi-siècle de v-trail, de Philippe Baud.

Lor et le sable, d'Antoine Dousse.

Corps d'encre. Fragments d'une autobiographie en mouvement, d'Alain Favarger.

Marité, sors de table et va dehors, de Marie-Thérèse Heimo.

Le Monde en noir et blanc, de Marcel Imsand.

Légendes du Petit-Mont, des Editions Jolimont.

Les yeux au bout des doigts, parcours d'un physiothérapeute aveugle, de Michel Kern.

Bruno Baeriswyl, d'Yvonne Lehnher.

Nous vous conseillons également les ouvrages suivants:

La Douce Empoisonneuse, d'Arto Paasilinna. Linnea Ravaska serait une paisible veuve, si son neveu ne venait lui rendre visite une fois par mois pour lui subtiliser sa pension. On retrouve Paasilinna toujours plein de fantaisie débordante, qui fait vivre à son héroïne très digne des aventures qui pourraient la faire basculer dans la pègre.

Le livre des Etoiles. 1. Qadehar le Sorcier, d'Erik L'Homme. Guillemot vit dans le pays d'Ys. Il apprend par inadvertance qu'il a des dons de sorcier. Mais cela n'est pas toujours facile à assumer. Surtout lorsqu'il embarque ses amis dans des aventures dangereuses qu'il ne maîtrise plus du tout.

Les oreilles sales, de Serge Tisseron. Des histoires de psychana-

lyse en bande dessinée par l'auteur de *Tintin chez le psychanalyste*.

Lenragé, de Dominique Rolin, née à Bruxelles en 1913. Un récit passionnant et bien documenté de la vie de Pieter Breughel, un des plus grands peintres européens issus du Moyen Age.

Les découvreurs, de Daniel Boorstin. Sous une forme vivante, enlevée, très personnelle, l'ouvrage raconte la plus grande épopée de l'homme: celle de sa quête pour découvrir le monde qui l'entoure. L'auteur s'écarte volontairement de la traditionnelle et fastidieuse énumération des batailles, des naissances d'empires et de grands règnes: avec lui, l'histoire de notre monde devient une féerie de découvertes et de commencements.

La ville de nulle part, d'Alison Lurie. L'auteur se sert de l'anecdotique des aléas d'une vie de couple pour faire le portrait cruel des conflits internes de l'Amérique, entre le climat de Boston et celui de la Californie, entre la tradition et l'aventure des nouveaux modes de vie.

Notre première exposition de l'année met en valeur les peintures sur bois, sur porcelaine et les aquarelles de M^{me} Odette Barbey-Gremaud. Elle est ouverte gratuitement du 14 janvier au 14 mars, aux heures d'ouverture de la bibliothèque.

Horaire:

lundi, mardi, jeudi, vendredi,
de 14 h à 18 h
mercredi, de 10 h à 20 h
samedi, de 10 h à 12 h

**Bibliothèque
de la Ville de Fribourg**

Rue de l'Hôpital 2
Entrée B ou C

Une nouvelle période de chauffage est là...

POUR ÉCONOMISER L'ÉNERGIE

Les conseils qui suivent vous aideront à maintenir votre confort tout en économisant l'énergie.

⇒ Quelle est la température idéale?

Ni trop chaud, ni trop froid (bien au contraire), de 19 à 21 degrés. L'important c'est qu'en réduisant le chauffage d'un petit degré vous économisez 6 à 7 % de combustible par an. A ce prix-là, qui ne ressentirait pas une affectueuse estime pour les petits pulls, les chaussettes douillettes et quelques (gracieux) mouvements de temps à autre?

⇒ Si vous avez froid, essayez ces trucs-là:

1. C'est bête comme chou, mais un petit lainage...
2. C'est bête comme chou, mais si vous bougiez plus souvent?
3. Pourchassez les courants d'air: pas de fenêtre qui reste entrouverte, ni de porte entrebâillée dans un local non chauffé.
4. Pitié pour les thermostats de vos radiateurs, vos «vannes thermiques»! Elles savent maintenir la température désirée, quel que soit le froid extérieur.
Mais laissez-leur le temps de faire leur travail sans les triturer à chaque instant. Au démarrage de la saison, réglez-les, pièce par pièce. Pour cela, l'idéal est de commencer par suspendre un thermomètre au milieu de la pièce. Mettez ensuite votre vanne sur la position intermédiaire. Puis patientez trois bonnes heures. Si ce n'est pas parfait, procédez par petites touches, en attendant chaque fois le résultat. Une fois le réglage idéal trouvé, marquez-le d'un trait de feutre lavable. Vous vous chauffez désormais en pilotage automatique.
5. Ecartez tous les obstacles qui entravent le bon fonctionnement de vos radiateurs:
 - ce qui les brime:
depuis le linge qui sèche jusqu'à la tablette justement baptisée «cache-radiateur»,
 - ce qui s'interpose entre vous:
si vos radiateurs sont dissimulés derrière un rideau ou un meuble, comment voulez-vous que leur chaleur vous parvienne?
 - ce qui les étouffe:
on pense rarement à la poussière et aux toiles d'araignées qui se collent sournoisement à l'arrière.

6. Peut-être vos radiateurs ne sont-ils pas vraiment assez chauds?

Normalement, ils doivent être tièdes en bas, et chauds en haut.

S'ils sont plus chauds en bas qu'en haut, c'est qu'ils contiennent de l'air: il faut les purger.

Froid partout, ou seulement en bas, alors que la vanne est ouverte à fond: elle est peut-être bloquée ou le circuit d'eau chaude obstrué. Mieux vaut qu'un spécialiste vienne vérifier.

19 à 21 degrés = chaleur, santé, économies

CONSULTATION POPULAIRE DU 3 MARS 2002



VOLKSABSTIMMUNG VOM 3. MÄRZ 2002

Le Conseil communal de la Ville de Fribourg informe ses citoyens des heures d'ouverture des bureaux de vote et des possibilités d'exercer le droit de vote.

Le 3 mars 2002, les citoyens de la Ville de Fribourg seront appelés à se prononcer sur les objets suivants:

VOTATION FÉDÉRALE

Objets

1. Initiative populaire du 6 mars 2000 «Pour l'adhésion de la Suisse à l'Organisation des Nations Unies (ONU)», AF du 5 octobre 2001;
2. Initiative populaire du 5 novembre 1999 «Pour une durée du travail réduite», AF du 22 juin 2001.

Où?

Pérolles	Ecole primaire du Botzet	rue du Botzet 16
Beauregard	Ecole primaire de la Vignettaz	rte de la Gruyère 9
Places	Ancien Hôpital des Bourgeois	rue de l'Hôpital 2
Jura	Salle paroissiale Ste-Thérèse	rte Ste-Thérèse 5b
Bourg et		
Bureau central	Maison de Justice	rue des Chanoines 1
Schoenberg	Ecole primaire du Schoenberg	rte de la Heitera 17
Neuveville	Ecole primaire de la Neuveville	Grandes-Rames 34
Auge	Salle paroissiale St-Maurice	rue de la Lenda 13

Quand?	Les bureaux de vote sont ouverts:	Vendredi	17 h 30 – 18 h 30
		Samedi	10 h 00 – 12 h 00
		Dimanche	10 h 00 – 12 h 00

Vote anticipé: par correspondance ou par dépôt

Conformément aux dispositions de l'article 18 LEDP, le citoyen peut, dès qu'il a reçu le matériel de vote, exercer son droit de vote anticipé.

- a) **Par correspondance:** L'enveloppe-réponse fermée et affranchie est remise à un bureau de poste de telle manière qu'elle puisse parvenir au Bureau électoral avant la clôture du scrutin. L'enveloppe non ou insuffisamment affranchie est refusée.
- b) **Par dépôt:** L'enveloppe-réponse fermée peut être déposée dans l'urne mise à disposition à la Maison de Ville, au plus tard jusqu'au vendredi précédant le scrutin, à 17 h. **Dès vendredi 17 h, et au plus tard jusqu'au dimanche à 9 h, elle peut être introduite dans la boîte aux lettres de la Maison de Ville.**
 - Le bulletin de vote/la liste électorale doit être introduit(e) dans l'enveloppe qui correspond à la votation/l'élection en cause – format C6.
 - L/les enveloppe(s) de format C6 doit/doivent être placée(s) dans l'enveloppe-réponse faisant office de certificat de capacité.
 - L'enveloppe-réponse doit être fermée (collée).
 - Sous peine de nullité, veuillez apposer votre signature manuscrite à l'endroit indiqué sur l'enveloppe-réponse.
 - Pour le retour par la poste, veuillez biffer votre adresse (X) qui doit toutefois rester lisible.
 - Lors du tri postal mécanique/manuel, une erreur est toujours possible, raison pour laquelle nous vous conseillons de déposer vos envois à la poste au plus tard le jeudi qui précède la votation/élection.

Disposition pénale – art. 282 CPS

Celui qui participe à un scrutin sans en avoir le droit, notamment en utilisant une enveloppe-réponse qui ne lui est pas destinée ou en contrefaisant une signature, peut être puni de l'emprisonnement ou de l'amende.

Toute récolte organisée des enveloppes-réponses est interdite – art. 282^{bis} CPS.

Clôture du registre civique électoral – 3 RELEDP

Le mardi qui précède le jour du scrutin, soit le 26 février 2002, à 12 heures.

Clôture du scrutin: le dimanche, à 12 heures, soit le 3 mars 2002.

Der Gemeinderat der Stadt Freiburg informiert die Stimmbürgerinnen und Stimmbürger über die Öffnungszeiten der Wahllokale und die Möglichkeiten der Stimmrechtsausübung.

Die Vorlagen der Volksabstimmung vom 3. März 2002 werden in der folgenden Reihenfolge zur Abstimmung gelangen:

EIDGENÖSSISCHE VOLKSABSTIMMUNG

Objekte

1. Volksinitiative vom 6. März 2000 «für den Beitritt der Schweiz zur Organisation der Vereinten Nationen (UNO)»;
2. Volksinitiative vom 5. November 1999 «für eine kürzere Arbeitszeit».

Wahllokale

Perolles	Primarschulhaus Botzet	rue du Botzet 16
Beauregard	Primarschulhaus Vignettaz	rte de la Gruyère 9
Platz-Quartier	Altes Bürgerspital	rue de l'Hôpital 2
Jura	Pfarreisaal St. Theres	rte Ste-Thérèse 5b
Burg und		
Zentralbüro	Gerichtsgebäude	rue des Chanoines 1
Schönberg	Primarschulhaus	rte de la Heitera 17
Neustadt	Primarschulhaus	Grandes-Rames 34
Auquartier	Pfarreisaal St. Moritz	rue de la Lenda 13

Öffnungszeiten	Der Urnengang findet an folgenden Tagen und Zeiten statt:	Freitag 17.30 – 18.30
		Samstag 10.00 – 12.00
		Sonntag 10.00 – 12.00

Vorzeitige Stimmabgabe: briefliche Stimmabgabe oder deponierte Stimmabgabe

In Anwendung des Art. 18 des GABR, jede stimmberechtigte Person kann ihr Stimmrecht brieflich oder durch Abgabe bei der Gemeinde vorzeitig ausüben, sobald sie das Stimmmaterial erhalten hat.

- a) **Briefliche Stimmabgabe:** Das verschlossene Antwortcouvert muss rechtzeitig einem Postbüro übergeben werden, so dass es vor der Schliessung des Urnengangs beim Wahlbüro eintrifft. Die Portokosten gehen grundsätzlich zu Lasten der stimmberechtigten Person; nicht oder ungenügend frankierte Couverts werden zurückgewiesen.
- b) **Deponierte Stimmabgabe:** Das verschlossene Antwortcouvert kann bis spätestens am Freitag vor der Abstimmung um 17 Uhr, beim Stadthaus abgegeben werden. **Ab Freitag 17 Uhr bis spätestens Sonntags um 9 Uhr, kann die Stimmabgabe im Briefkasten des Stadthauses erfolgen.**
 - Der Stimmzettel/die Wahlliste muss in den Briefumschlag für die betreffende Abstimmung oder Wahl gelegt werden (Stimmcouvert, Umschlag C6).
 - Die einzelnen Stimmcouverts (Umschlag C6) müssen in das Antwortcouvert gelegt werden, das als Stimmrechtsausweis dient.
 - Das Antwortcouvert muss verschlossen (zugeklebt) sein.
 - Unterschreiben Sie bitte an der vorgesehenen Stelle auf dem Antwortcouvert, sonst ist Ihre Stimmabgabe ungültig.
 - Für die Rückgabe streichen Sie Ihre Adresse bitte so durch, dass sie noch lesbar ist (X).
 - Beim mechanischen/manuellen Sortieren der Post kann jederzeit ein Fehler unterlaufen. Deshalb empfehlen wir Ihnen Ihre Sendungen spätestens am Donnerstag vor der Abstimmung/Wahl bei der Post aufzugeben.

Gesetzliche Strafbestimmung

Wer unbefugt an einer Wahl oder Abstimmung teilnimmt, insbesondere ein nicht für ihn bestimmtes Antwortcouvert verwendet oder eine Unterschrift fälscht, wird gemäss Artikel 282 St-GB mit Gefängnis oder Busse bestraft.

Jedes organisierte Sammeln der Antwortcouverts ist verboten – (Art. 281^{bis} StGB)

Schliessung des Stimmregisters

Am Dienstag 26. Februar 2002 vor dem Urnengang, um 12 Uhr geschlossen – Art. 3 PRR.

Schliessung des Urnengangs: Am Sonntag 3. März 2002 um 12 Uhr – Art. 20 PRG.

A la Fondation Saint-Louis

UNE DOUBLE CERTIFICATION

La Fondation Saint-Louis, sise à la rue de Morat 65 à Fribourg, vient de réussir une double certification de son système de management de la qualité pour l'ensemble de ses activités. Il s'agit d'une part de la certification ISO 9001: 2000, ainsi que, d'autre part, de la certification OFAS/AI 2000.

Créée à l'initiative de la Ville de Fribourg en 1990, la Fondation Saint-Louis a pour mandats l'accueil, l'occupation et la réinsertion de personnes handicapées psychiques adultes.

Sous la houlette de Thierry Bourquenoud, directeur de l'institution, l'ensemble des collaborateurs a travaillé d'arrache-pied durant près de deux ans pour mettre en place un système «qualité», dans le but d'en faire un outil efficace, utile, utilisable et surtout utilisé. Pour atteindre cet objectif,



Saint-Louis, l'institution domiciliée à la rue de Morat.

c'est l'option d'un système entièrement informatisé qui a été retenue, via la création d'un site Intranet.

Le pari est très bien réussi puisque les principaux points forts recensés par l'organe de certification, la maison Pro-Cert de Lausan-

ne, sont: l'implication du personnel dans l'élaboration du système, la clarté et l'accessibilité de la documentation et la facilité de mise à jour du système.

Ainsi, grâce à cette double certification, la Fondation Saint-Louis

démontre ses capacités à répondre à la demande toujours croissante des offices placeurs et des résidents dans le cadre d'un accompagnement socio-éducatif de grande qualité et le suivi d'objectifs individualisés.

De même, pour les activités de ses ateliers (bois – buanderie – jardin – cuisine – entretien), bien ancrés dans le tissu économique fribourgeois, cette double certification apporte une réelle valeur ajoutée à l'ensemble des prestations proposées à la clientèle très diversifiée de la Fondation Saint-Louis.

Site Internet de la Ville de Fribourg

www.ville-fribourg.ch

Un nom officiel pour la promotion économique régionale de l'agglomération fribourgeoise

Réseau économique de Fribourg et région

La promotion économique régionale de l'agglomération de Fribourg, créée en mars 2001 grâce à l'Entente intercommunale signée entre dix communes du Grand Fribourg et en activité depuis le 1^{er} septembre s'appelle désormais:

«RÉSEAU ÉCONOMIQUE DE FRIBOURG ET RÉGION»

Cette nouvelle dénomination permet d'éviter toute confusion, notamment avec la Promotion économique du canton et permet de mieux distinguer les rôles de chacun. Le RÉSEAU ÉCONOMIQUE DE FRIBOURG ET RÉGION a pour mission la valorisation et le développement économique local. Le RÉSEAU ÉCONOMIQUE est destiné à toutes les entreprises et les commerces qui sont situés sur les dix communes concernées.

Le RÉSEAU exprime également les contacts et les relations qu'il faut nouer pour mener à bien des projets de développement et des actions visant à favoriser l'économie de Fribourg et de sa région.

Le RÉSEAU ÉCONOMIQUE DE FRIBOURG ET RÉGION présentera fin janvier 2002 ses objectifs et les actions prioritaires définies pour 2002.

Offizielle Bezeichnung für die regionale Wirtschaftsförderung der Agglomeration Freiburg

Wirtschaftsnetz Freiburg und Region

Die regionale Wirtschaftsförderung der Agglomeration Freiburg, die im März 2001 durch ein interkommunales Abkommen zwischen zehn Gemeinden des Raums Grossfreiburg ins Leben gerufen wurde und am 1. September 2001 ihre Tätigkeit aufnahm, wird in Zukunft einen neuen Namen tragen; er lautet:

«WIRTSCHAFTSNETZ FREIBURG UND REGION»

Diese neue Bezeichnung schliesst jede Verwechslung, insbesondere mit der kantonalen Wirtschaftsförderung (WIF), aus und verdeutlicht die Rollenverteilung zwischen den verschiedenen Stellen. Aufgabe des WIRTSCHAFTSNETZES FREIBURG UND REGION ist die Valorisation und Entwicklung der lokalen Wirtschaft. Das WIRTSCHAFTSNETZ ist für alle Unternehmen und Betriebe da, deren Standort in den betroffenen zehn Gemeinden liegt.

Der Ausdruck NETZ verweist auf die Beziehungen und Kontakte, die es zu knüpfen und zu pflegen gilt, um die Projekte und Aktionen zur Förderung der wirtschaftlichen Entwicklung in der Stadt Freiburg und ihrer Region erfolgreich zu verwirklichen und durchzuführen.

Das WIRTSCHAFTSNETZ FREIBURG UND REGION wird Ende Januar 2002 seine Ziele und die für das Jahr 2002 als prioritär festgelegten Aktionen vorstellen.

RENTRÉE SCOLAIRE 2002/2003

RENTRÉE SCOLAIRE 2002/2003

La Direction des Ecoles rappelle le délai d'inscription pour la fréquentation d'une classe enfantine ou primaire officielle de la Ville, soit le **jeudi 28 février 2002**. L'inscription se fera au Secrétariat des Ecoles, rue de l'Hôpital 2, bureau N° 206.

S'agissant des **enfants nés entre le 1^{er} mai et le 31 juillet 1997**, la Direction des Ecoles rappelle que même si les parents concernés ne reçoivent aucun courrier à ce propos, ils ont néanmoins la possibilité de les inscrire jusqu'au **jeudi 28 février 2002 à 17 h**. Passé ce délai, les inscriptions ne seront plus prises en considération.

SCHULBEGINN 2002/2003

Die Schuldirektion ruft in Erinnerung, dass die Einschreibefrist für den Besuch eines offiziellen Kindergartens oder einer offiziellen Primarklasse der Stadt am **Donnerstag, 28. Februar 2002**, abläuft. Sämtliche Einschreibungen sind auf dem Sekretariat der Schuldirektion, Spitalgasse 2, Nr. 206, vorzunehmen.

Die Schuldirektion weist darauf hin, dass Kinder, die zwischen dem **1. Mai und 31. Juli 1997** geboren sind, ebenfalls bis **Donnerstag, 28. Februar 2002, 17.00 Uhr** eingeschrieben werden können, auch wenn die betroffenen Eltern kein diesbezügliches Schreiben erhalten haben. **Nach dieser Frist werden keine Anmeldungen mehr entgegengenommen.**

ÖĞRETİM YILI BAŞLANGICI 2002/2003

Okullar Müdürlüğü, şehirdeki resmi anaokulu ve ilkokullara gidecek çocukların kayıt süresinin **28 Şubat 2002 perşembe** günü sona ereceğini hatırlatır. Kayıtlar Okullar Müdürlüğü sekreterliğinin, rue de l'Hôpital 2 adresindeki 206 no. lu bürosunda yapılmaktadır.

Aynı şekilde Okullar Müdürlüğü, **1 Mayıs – 31 Temmuz 1997 tarihleri arasında doğan çocukların** velilerine, kendilerine konuyla ilgili hiçbir yazı gönderilmese de, çocuklarını **28 Şubat 2002 perşembe günü saat 17.00 ye kadar** okula kaydettirebileceklerini hatırlatır. **Bu tarihten sonra yapılan kayıt başvuruları dikkate alınmayacaktır.**

FILLIMI I VITIT SHKOLLOR 2002/2003

Drejtoria e shkollave ju përkujton se afati i regjistrimit të fëmijëve për të vijuar mësimin zyrtar fillor ose parashkollor në qytet është gjer të **enjtën 28 shkurt 2002**. Regjistrimi do të bëhet në sekretarinë e shkollave, rue de l'Hôpital 2, zyra No 206.

Pasi ka të bëjë me fëmijët e lindur në mes të **1 majit dhe 31 korrikut 1997**, Drejtoria e shkollave i përkujton madje edhe prindërit që s'marrin kurrfarë shkrese për këtë qëllim kanë megjithatë mundësit t'i regjistrojnë fëmijët e tyre gjer të **enjtën 28 shkurt 2002** ora 17.00. **Pas këtij afati, regjistrimet nuk do të merren parasysh.**

Belluard Bollwerk International 2002

Le Belluard Bollwerk International (BBI) est une manifestation artistique qui, depuis 1983, produit et présente à Fribourg (CH) des projets novateurs dans tous les domaines de la création contemporaine. Le BBI organise chaque année depuis 2000 un **concours de création**, ouvert à toutes les disciplines artistiques. Les deux premiers étaient réservés aux jeunes de moins de 30 ans habitant en Suisse.

Pour son édition 2002, le BBI invite, en Suisse et en Europe, toutes les personnes intéressées (sans limite d'âge) à se confronter au thème:



BELLUARD BOLLWERK INTERNATIONAL
CP 120 – CH-1701 FRIBOURG
T+41 (0)26 321 24 20 F+41 (0)26 321 24 21
www.belluard.ch, belluard@bluewin.ch

IMPRÉVISIBLE

Le BBI recherche des projets novateurs, pertinents, audacieux et engagés.

Toute forme, toute méthode, tout moyen servant le propos du projet sont admis. Le cadre spatial et temporel de sa présentation est à déterminer en fonction de sa nature. Les propositions des créateurs seront sélectionnées et évaluées par un jury international. Le/Les projets primés seront encadrés (organisation, diffusion, promotion) par le BBI et présentés – dans la mesure de leur faisabilité – dans la prochaine programmation du BBI qui se tiendra du 5 au 13 juillet 2002.

En 2001, le lauréat du 2^e concours du BBI, le Tessinois Andreas Gysin, a proposé un projet de spectacle lumineux étonnant qui fait intervenir tous les habitants d'un même immeuble locatif.

Les projets sont à envoyer jusqu'au **28 janvier 2002** à:

Belluard Bollwerk International
Concours 2002 – CP 120 – 1701 Fribourg

Tél. 026/321 24 20, Fax 026/321 24 21
E-mail: belluard@bluewin.ch

Le règlement de participation, ainsi que tous renseignements complémentaires, peuvent être obtenus à cette même adresse.

**Finale cantonale fribourgeoise
de tir à air comprimé à 10 mètres
8, 9 et 10 février 2002 - Halle de sport du Belluard**

**Freiburgische kantonale Meisterschaften
Luftgewehr und Luftpistole
8, 9 und 10. Februar 2002 - Sporthalle Belluard**

**Venez découvrir le tir sportif!
Erleben Sie hautnah das Sportschiessen!**

Le tir sportif est une activité dans laquelle notre canton brille au niveau suisse. La qualité de la finale fribourgeoise en est une preuve.

Das Sportschiessen wird im Kanton Freiburg auf höchstem Niveau praktiziert. Der Kantonalfinal ist der beste Beweis dafür.

Des centaines d'étudiants des cycles d'orientation de la Ville passent chaque année dans nos installations à l'école du Jura lors de leurs semaines sportives. Notre but: acquérir du nouveau matériel pour le mettre à disposition de ces écoliers, ainsi que de nos juniors.

Während den Sportwochen der Sekundarschulen der Stadt Freiburg besuchen Hunderte von Schülern den 10-m-Schiessstand im Jura-Schulhaus. So möchten wir mit dem Erlös der Organisation des Kantonalfinals neues Material für die Schüler und Junioren erwerben.

Organisation: Section 10 mètres, Société de tir de la Ville de Fribourg
*10-Meter-Sektion der Schützengesellschaft der Stadt
Freiburg*

Entrée libre – Eintritt frei

Au Musée d'art et d'histoire

L'œuvre du mois

Mardi 12 février 2002, de
18 h15 à 18 h45 env.,
M^{me} Verena Villiger, conserva-
trice du Musée d'art et
d'histoire, présentera la **Vierge
d'Attalens**, une œuvre réalisée
vers le milieu du XIII^e siècle.

Hiératique et figée, la *Vierge
d'Attalens* (milieu du
XIII^e siècle) – au demeurant
l'une des plus anciennes
sculptures en bois conservées
au Musée d'art et d'histoire –
souligne à merveille les attri-
buts royaux de l'Enfant et de
sa Mère, tout en assignant à
Marie la fonction de «trône»
du Christ.

Entrée libre.

**Musée d'art et d'histoire
(MAHF),
rue de Morat 12,
1700 Fribourg.**



*La Vierge d'Attalens (milieu
du XIII^e siècle). [©MAHF]*

M É M E N T O

CONCERTS

• **L'Orchestre de chambre suisse**
œuvres de Janáček, Vivaldi et Dvořák;
je 31 janvier, 20 h, temple.

• **Quatuor du Jaquemart et Klaus Slongo, orgue**

ve 1^{er} février, 20 h 30, église du Collège Saint-Michel.

• **La Concordia**

direction: Jean-Claude Kolly; sa et di 2 et 3 février, 20 h, Uni Miséricorde, aula magna.

• **Histoire du Jazz à travers le piano**
spectacle musical avec le Véronique Piller Trio; ve 8 février, 20 h, aula du Conservatoire de Fribourg.

• **L'Orchestre de la Ville et de l'Université**

direction: Alexandru Ianos; œuvres de Boyce, Vivaldi et Boccherini; di 10 février, 17 h, aula magna de l'Université.

• **Musique de chambre**

Quintettes de Mozart et Brahms; avec cinq musiciens de l'Orchestre de la Tonhalle de Zurich; ve 15 février, 19 h 30, Restaurant de l'Hôtel-de-Ville, Grand-Rue 6.

• **L'Orchestre de chambre de Lausanne**

avec Douglas Boyd (hautbois); œuvres de Mozart; ma 19 février, 20 h, Uni Miséricorde, aula magna.

• **Le Club des Accordéonistes de la Ville de Fribourg**

Direction : Benjamin Oleinikoff; sa 23 février, 20 h 15, aula du Collège Saint-Michel.

• **L'Orchestre des Jeunes de la Ville de Fribourg**

avec Eric Cerantola (piano); œuvres de Haydn et Beethoven; di 24 février, 17 h, Uni Miséricorde, aula magna.

• **Ensemble vocal Orlando**

direction: Laurent Gendre; ma 26 février, 20 h 15, Espace Jean Tinguely – Niki de Saint Phalle, rue de Morat 2.

CENTRE LE PHÉNIX

Rue des Alpes 7

• **Quartet Scherzo**

musique classique; ve 1^{er} février, 20 h.

• **Lunch 1/2 hour concert 12 h 15 – 12 h 45:**

– Iona Maria Lupascu (piano); œuvres de Beethoven et Prokofiev; ve 1^{er} février.

– Jacqueline Guhl et Claire Honegger (piano à quatre mains); œuvres de Lecuona et Stravinski; ve 8 février.

• **Stage aquarelle**

avec Kitty Mulder-Uding; sa 9 et 16, di 10 et 17, ma 12 et je 14 février; (rens.: 026/322 00 44)

• **Les Jeunesses Musicales de Fribourg**

Carole Collaud (flûte) et Céline Ducrocq (harpe); œuvres de Bach et Respighi; sa 16 février, 20 h 15.

LA SPIRALE

Petit-Saint-Jean 39

• **Moncef Genoud Trio**

jazz; ve 1^{er} février, 21 h.

• **Jelena Barraud**

photos; du 6 février au 7 avril.

• **Soirée double**

expo-musique de l'Est; me 6 février, 20 h 30.

• **Cuong Vu**

jazz et funk; ve 8 février, 21 h.



A la Spirale le 8 février, Cuong Vu.

• **Carnaval avec DJ Rumba Stereo**
ma 12 février, 20 h.

• **Erskine Ogelsby Band**

blues, ve 15 février, 21 h.

• **Baptiste Trotignon Band**

blues; sa 16 février, 21 h.

• **Mathieu Kyriakidis Trio**

jazz; me 20 février, 20 h 30.

• **Eveline Noth & Sophie Wetter**

classique; me 27 février, 20 h 30.

FRI-SON

Route de la Fonderie 13

• **Bengston/dj f**

ve 1^{er} février, 21 h.

• **K'S Choice**

di 3 février, 21 h.

• **The Icarus Line**

je 7 février, 21 h.

• **The X-Ecutioneers**

sa 9 février, 21 h.

• **Beige GT**

sa 16 février, 21 h.

• **Sinclair**

je 21 février, 21 h.

LE NOUVEAU MONDE

Route des Arsenaux 12a

• **Fiebre Latina**

latin jazz; ve 1^{er} février, 21 h.

• **Boulouris Quintet**

tango argentin; ve 8 février, 21 h.

• **Gigi Moto**

pop; sa 9 février, 21 h.

• **Metal act: Unfold, Motu Proprio, Frozenbrain**

sa 16 février, 21 h.

• **Four Roses**

ve 22 février, 21 h.

FORUM FRIBOURG

Granges-Paccot

• **Espace Junior**

parc de jeu pour enfants; jusqu'au 1^{er} avril 2002; de me à sa: de 13 h 30 à 18 h 30, di: de 11 h à 18 h 30.

• **Garou**

lu 25 février, 20 h 30.

LE BILBOQUET

Route de la Fonderie 8b

• **Les Gais Lutrins**

«Musique d'anti-chambre»;

ve 1^{er} février, 21 h.

• **«Je m'en vais»**

Oana Pellea et Gruia Sandu;

sa 9 février, 21 h.

• **Alain Roche Trio**

je 14 février, 21 h.

ESPACE MONCOR

Route de Moncor 12

Villars-sur-Glâne

• **Novecento**

d' Alessandro Baricco, avec Jean-François Balmer; sa 2 février, 20 h 30.

• **Histoires pressées**

pour jeune public; de Bernard Friot par le Théâtre Rumeur; me 6 février, 20 h 30.

• **Le Pélican**

d' August Strindberg par le Théâtre de l'Etram; sa 23, 20 h 30 et di 24 février, 18 h.

THÉÂTRE DE LA CITÉ

Grandes-Rames 36

• **«Emballage perdu»**

je 14 et 21, ve 15 et 22, sa 16 et 23 février, 20 h 30 et di 24 février, 17 h.

KELLERPOCHE

Samaritaine 3

• **Ta pim ta pum**

von Ferruccio Cainero, Sa 2. Februar, 20 h 30.

• **Ein Igluzelt im Kellerpoché ...**

für Menschen ab 5 Jahren von Lorenz Pauli; So 3. Februar, 11 h bis 14 h 30.

• **Schminken und Brushen für Fasnächtler**

So 10. Februar, 11 h.

• **Karnevalsparty mit DJ Bash-o**

Di 12. Februar, 21 h.

• **Der Tod und das Mädchen**

Phantomtheater; Sa 23. Februar, 20 h 30.

• **D'Sunnemueter**

Puppentheater Roosaroos; für Märchenfreunde ab 6 Jahren;

So 24. Februar, 14 h und 16 h.

THEATER

• **«De chli Vampir»**

ein Musical für Kinder ab 6 Jahren; gespielt vom Ensemble-Theater der Regionen; Di 5. Februar, 19 h, Uni Miséricorde, Aula magna.

M É M E N T O

• «Herr Puntila und sein Knecht Matti»

von B. Brecht; gespielt vom Euro-Studio Landgraf; Mo 25. Februar, 20 h, Uni Miséricorde, aula magna.

• «Im Turm zu Babel»

Mi 27. Februar, 20 h, Uni Miséricorde, aula magna.

CONFÉRENCES

• Quand les plantes conquièrent les arbres

par Urs Treier, biologiste; sa 2 février, 14 h, Jardin botanique, serre tropicale.

• Connaissance du monde: Chine

me 6, 20 h et je 7 février, 16 et 20 h, salle du CO de Jolimont.

• L'arte etrusca alla ricerca di una identità

con G. Camporeale (Firenze); me 6 febbraio, ore 20.15, Sala del Cinema, Uni Miséricorde.

• Okavango, un paradiso pour les oiseaux et les amoureux de la nature en Afrique australe

par Yvan Francey, Puplinges; me 6 février, 20 h 15, Café des Tanneurs.

• Verfassungsrechtliche Grundsätze für ein neues freiburgisches Sprachenrecht: Chancen und Risiken der Zweisprachigkeit ?

mit Prof. Peter Hänni; Mi 6. Februar, 20 h, Uni Miséricorde, Auditoire C.

• Weiche Materie – Die Physik von Seife, Wasser und Öl

mit Prof. Peter Schurtenberger; Do 7. Februar, 18 h 30, Uni Miséricorde, Hörsaal der Pflanzenbiologie.

• L'œuvre du mois: sculpture, Vierge d'Aitalens, 1230/1240

par Verena Villiger; ma 12 février, 18 h 15, Musée d'art et d'histoire.

• Nicht nur Griechischer Wein

von G. Kozłowski; Mi 20. Februar, 19 h 30, Botanischer Garten der Universität, Hörsaal Pflanzenbiologie.

• Öffentliche Sozialhilfe: neue Organisation aus grundrechtlichen Überlegungen ?

mit Prof. Erwin Murer; Do 21. Februar, 20 h, Uni Miséricorde, Auditoire C.

CENTRE SAINTE-URSULE

Rue de Lausanne 92

• Le jeûne pour la vie

avec Harri Wettstein, psychologue et philosophe; lu 4 février, 20 h 15.

• Fasten als Hilfe zum Leben

mit Harri Wettstein; Di 5. Februar, 20 h 15.

• Le jeûne libère l'esprit

soirée d'information avec Elisabeth Erb, infirmière de santé; (jeûne du 18 février au 2 mars); me 6 février, 20 h.

ÉCOLE DES PARENTS

CP 43, 1703 Fribourg

(Rens. et inscr.: 026 / 323 16 91)

• La réalité d'être parent d'adolescent

avec Martine Bovay, psychopédagogue; en vue du cours de mars à mai, le délai d'inscription est au 22 février.

• Un enfant différent parmi d'autres enfants

avec Eliane Brügger Jecker et Catherine Stalder, psychologues; en vue du cours du 5 mars, le délai d'inscription est au 23 février.

EXPOSITIONS

• Peintures naïves haïtiennes

jusqu'au 2 février, Uni Miséricorde, vitrines Bâtiment 2000.

• L'humour des photographes

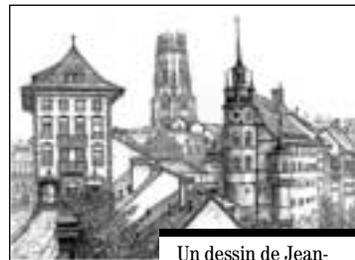
jusqu'au 2 février, Bibliothèque cantonale et universitaire, rue Joseph-Piller 2.

• Hans Fries – Un peintre au tournant d'une époque / Ein Maler an der Zeitenwende

jusqu'au 24 février, Musée d'art et d'histoire, rue de Morat 12.

• Jean-Pierre Pellet

dessins au crayon; jusqu'au 24 février, Home médicalisé de la Sarine, av. Jean-Paul II, Villars-sur-Glâne.



Un dessin de Jean-Pierre Pellet.

• Dominique Cosandey, peintre et lithographe, et Marc Fornasari, sculpteur

du 2 février au 24 février, Galerie de la Cathédrale, place Saint-Nicolas.

• Wo das Auge gern verweilt / Où l'œil se plaît

chefs-d'œuvre de l'enluminure médiévale; jusqu'au 28 février, Musée Gutenberg, place Notre-Dame 16.

• Une nuit sous la lune

acryliques, aquarelles et lithographies de Jacques Rime; du 9 février au 3 mars, Musée d'histoire naturelle.

• Odette Barbey-Gremaud

porcelaine peinte, peinture sur bois, aquarelles; jusqu'au 14 mars, Bibliothèque de la Ville, rue de l'Hôpital 2.

• Ombres grecques «Karaghiosis»

de Eugène Spatharis; du 1^{er} février au 31 juillet, Musée suisse de la marionnette, Derrière-les-Jardins 2.

DIVERS

• Diashow von Dionys Moser: Weisse Wüste

Mo 4. Februar, 20 h, Uni Miséricorde, salle de Cinema.

• Souper, tombola, spectacle & danse

organisation: Terre des Hommes; en faveur des enfants du Brésil; soirée dansante dès 23 h; ve 8 février, Au Parc Hôtel, route de Villars 37; (réservations: 026/429 56 56)

• Carnaval de Fribourg

du 9 au 12 février; avec di 10 février: Carnaval des Bolzes, cortège en Basse-Ville, 14 h 30; mise à mort du Rababou, 17 h, place du Petit-Saint-Jean; ma 12 février: Carnaval des gosses, 14 h.

• Comment se ressourcer en tant que couple ?

avec Elisabeth Erb, thérapeute; séance d'information pour le cours du 11 mars au 17 juin; sa 16 février, 17 h, Centre Richemond, Moncor 15, Villars-sur-Glâne.

• Ciné-Brunch: «Hidden Whisper»

plonger dans des histoires et des réalités d'ici et d'ailleurs le temps d'un film et partager ses impressions autour d'un brunch; di 17 février, 11 h, cinéma Rex.

• Job info 2002: orientation professionnelle

ma et me 19 et 20 février, diverses salles à l'Uni Miséricorde.

• Contes pour enfants

dès 4 ans; je 21 février, 16 h 30, Bibliothèque de la Ville, ancien Hôpital des Bourgeois.

• Les salons de Modeste

des particuliers reçoivent des gens qu'ils ne connaissent pas; pour prendre une part active en ouvrant votre porte (tél. 026/322 28 56); ve 22 février.

SPORT

• Volleyball féminin – Tour final

salle du Belluard, 17 h 30:

– VBC Fribourg – NAB Kanti-Baden, di 17 février.

– VBC Fribourg – KSV Wattwil, di 24 février.

Concours international de piano de Fribourg

8 – 9 juin 2002

Jury présidé par Jay Gottlieb

Limite d'âge: 18 ans

Délai d'inscription: 1^{er} mars 2002

Répertoire: œuvres des XX^e et XXI^e siècles

Association Jeune Musique

Case postale 66

CH-1701 Fribourg

E-mail: jeunemusique@welcome.to

Site Internet:

<http://welcome.to/jeunemusique>

ASSOCIATION RESPIRER
LIGUE PULMONAIRE FRIBOURGEOISE
VEREIN ATMUNG
LUNGENLIGA FREIBURG



Contact

Téléphone 026 426 02 70
respirer@liguessante-fr.ch

Lu-Ve: 07.45 – 12.00
13.30 – 17.00

- Nous apportons soutien et conseils aux personnes souffrant d'asthme, d'apnée nocturne du sommeil ou d'insuffisance respiratoire et à leurs proches.
- Nous louons des appareils d'aide respiratoire sur prescription médicale.
- Nous procédons au dépistage de la tuberculose.
- Nous organisons des cours spécifiques.

Ein Igluzelt im Kellerpoche...

Geschichten für Menschen ab 5 Jahren.

Lorenz Pauli schlägt sein Zelt bei uns im Theater auf und erzählt vom Mutig-mutig-Wettkampf, von einem Haustier, das kein Haustier ist und von der Kiste am Meer. Zusammensetzung: Fantasie, Realität (mind. 12%), Spontaneität, Humor (23 g/Liter) und eine Prise Poesie. Keine künstlichen Zusatzstoffe.
So 3.2.2002 11.00 Uhr/ 14.30 Uhr Fr. 7.– / 10.–
Kellerpoche, Samaritaine 3.